

La Feuille de Natura 2000

Le Document d'objectifs à mi-parcours

En 2003, le Comité de pilotage du site des Marais de l'Erdre validait son Document d'objectifs (DOCOB), transcription française de la Directive européenne *Habitat, Faune, Flore* permettant d'accéder au réseau européen Natura 2000.

Une vingtaine d'actions de conservation du patrimoine naturel était inscrite au sein de ce plan de gestion, révisable tous les 6 ans. Où en est-on à mi-parcours ? Le point avec le syndicat mixte EDEN, structure animatrice du DOCOB.

Des études au fil de l'Erdre



Pêche électrique

Le site des Marais de l'Erdre à la loupe. Depuis 2003, des études sont chaque année engagées par le syndicat mixte EDEN pour suivre l'évolution des espèces et des milieux naturels du périmètre Natura 2000.

Au niveau des habitats naturels, les travaux ont ainsi porté sur la conservation des herbiers aquatiques (nénuphars), la réhabilitation des marais de Blanche-Noë (en partenariat avec la commune de Nort-sur-Erdre et le lycée de Briacé), la préparation du Contrat Restauration Entretien Zones Humides sur la vallée de l'Erdre navigable, l'évaluation phytosociologique

d'habitats d'intérêt communautaire en gestion contractualisée (Contrat d'Agriculture Durable, Contrat Natura 2000), ... Jusqu'au diagnostic environnemental des zones humides du Rupt et de l'Hocmard, prévu en 2007.

Des expérimentations ont également été menées à bien sur le terrain, avec le Conseil Général de Loire-Atlantique et le Service de Transport et de Navigation (DDE 44), comme le protocole de gestion des niveaux d'eau pour assurer la navigation sur l'Erdre, limiter les risques d'inondation de l'agglomération nantaise et intégrer les problématiques industrielles, agricoles et environnementales à la gestion de la rivière. Côté espèces, outre les chiroptères (cf. encadré), ce sont surtout les frayères à brochets, en tant qu'indicateurs biologiques, qui ont retenu l'attention de l'EDEN. En 2006, un suivi a d'ailleurs été réalisé par la Fédération de Pêche 44 sur les zones de Blanche-Noë et de l'Hocmard. Il se poursuit en 2007 dans les marais endigués de Mazerolles, complété par une étude de l'impact des systèmes de pompage sur les brochetons. À suivre...



Petit rhinolophe

Chauves-souris en nombre

Sur les 19 espèces de chauves-souris recensées en Loire-Atlantique (33 en France métropolitaine), 16 sont présentes dans la vallée de l'Erdre. C'est ce qui ressort de l'étude chiroptérologique effectuée en 2006. Celle-ci a notamment permis de découvrir (et redécouvrir) plusieurs colonies de reproduction et d'hibernation jusque-là inconnues, avec même des espèces rares comme le Grand Murin (annexe II de la Directive Habitats). Des préconisations d'aménagement favorables à la sauvegarde de ces espèces protégées sont également décrites pour chacun des ouvrages d'art et des bâtiments visités.

Le tour des travaux.



Agrion de Mercure

**Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE)
Pêche professionnelle, Contrats d'Agriculture
Durable (CAD), Contrats Natura 2000,
Plan Loire Grandeur Nature (lutte contre
la jussie)... Tour d'horizon, carte à l'appui,
des travaux engagés depuis 2003
sur les 7 communes regroupées
au sein du périmètre Natura 2000.**

Contrats Natura 2000

De la forêt aux marais

Entretien d'un cours d'eau à Agrion de mercure à

Carquefou, lutte contre la jussie dans une douve des marais de Dureaux - Les Belles à Nort-sur-Erdre*, restauration et entretien de la forêt alluviale à Aulnes sur l'île de Mazerolles... Sur ces 3 projets de Contrat Natura 2000 élaborés dès 2003, seul le dernier sera signé un an plus tard avec la commune de Sucé-sur-Erdre, les travaux prenant le relais en 2005 : plantation de 70 aulnes sur 3 secteurs, éclaircie sur une bande de 200 m de linéaire de rive, recépage en bande sur 16 ares.

Cette même année, un autre contrat est également passé avec l'association Bretagne Vivante pour la restauration et l'entretien de la tourbière de Ligné (9,83 hectares). Objectif : limiter la fermeture des habitats tourbeux par les ligneux (bouleaux, saules, bourdaines...) et créer des biotopes pour de



Travaux de décapage

nouveaux habitats d'intérêt communautaire. Parmi les actions engagées en 2006 : débroussaillage de végétation arbustive, coupe de ligneux avec arrachage de souches, décapage sur des placettes de 100 m².

Alors que les opérations se poursuivaient l'an passé sur l'île de Mazerolles, deux nouveaux contrats Natura 2000 étaient à l'étude concernant l'entretien des roselières sur les marais endigués de Mazerolles avec une société de chasse et des prairies sur les marais de Nort-sur-Erdre avec un propriétaire privé.

* Cette douve a finalement fait l'objet d'un chantier d'arrachage en août 2003 (partenariat EDEN- association La Châtaigne d'eau).



Drosera



Gorge Bleue

Contrats d'Agriculture Durable La preuve par cinq

Dès 2003, l'EDEN s'est lancé dans la préparation des Contrats d'Agriculture Durable, appelés à remplacer les Contrats Territoriaux d'Exploitation auprès des agriculteurs. Au programme : 2 enjeux (la diversité biologique et la qualité des ressources en eau) et 5 actions prioritaires : maintien et entretien des prairies inondables, maintien de la prairie permanente, préservation des prairies naturelles à forte valeur biologique,

réhabilitation des fossés, reconversion des terres arables en herbages extensifs. Un an plus tard, grâce au soutien du CIVAM* Défis et de la Chambre d'Agriculture, les 5 premiers CAD étaient signés, représentant 40 hectares de marais à Mazerolles, Logné, Pont-Hus et Blanche-Noë, soit environ 18 % des terres agricoles du périmètre Natura 2000. En 2005, une nouvelle réunion d'information et de sensibilisation a eu lieu auprès des agriculteurs, tandis que 3 des 5 CAD faisaient l'objet d'une expertise complémentaire sur le terrain.

* CIVAM : Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural.



Pâturage extensif

Petit-Mars

Contrat Territorial d'Exploitation

Les journées des pêcheurs

Depuis 2003, les 3 pêcheurs professionnels en activité sur l'Erdre et ses marais luttent contre la jussie. En accord avec le Contrat Territorial d'Exploitation Pêche Professionnelle, ils consacrent en effet une centaine d'heures chaque année à cette tâche, en partenariat avec le syndicat mixte EDEN et ses saisonniers. Au total, 64 journées d'arrachage manuel ont ainsi été réalisées sur le site, durant les trois derniers étés. Avec pour résultats (EDEN + pêcheurs professionnels) : 1 402 m³ arrachés en 2005, 1 260 m³ en 2006 et environ 15 km de douves nettoyées.



Chantier d'arrachage de la jussie, avant et après.



Sus à la jussie

Le combat que mène l'EDEN contre la jussie déborde largement le cadre du Document d'objectifs. En 2003, le syndicat mixte met ainsi sur pied des chantiers d'arrachage mécanique et manuel durant l'été, en partenariat avec des chantiers bénévoles (associations, propriétaires privés) ou des entreprises spécialisées. L'occasion pour l'ENSA¹ de Rennes et la DIREN² de suivre l'impact écologique de ces enlèvements tandis qu'une étude est lancée pour trouver des débouchés verts, notamment par compostage industriel.

En 2004, ce sont des expérimentations de lutte en phase terrestre, qui sont engagées dans les marais de Mazerolles : essai de fauche, semis d'espèces fourragères... Jusqu'à un test d'épandage de jussie sur une parcelle agricole. Travaux qui se poursuivent depuis avec notamment l'entretien par girobroyage

de 13 hectares de parcelles expérimentales.

En parallèle, un arrachage mécanique de jussie aquatique est réalisé sur 2,5 km de douves dans les marais endigués de Mazerolles en 2005. Et en 2006, c'est la douve du Fortay, toujours à Mazerolles, qui fait l'objet d'un arrachage manuel : 30 m³ arrachés sur 400 m. Le combat continue.

¹ ENSA Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie

² DIREN : Direction Régionale de l'Environnement.

Charte Natura 2000

Pour que les propriétaires s'engagent

Fin 2007, le site des Marais de l'Erdre aura sa Charte Natura 2000. Instituée par la loi sur le Développement des Territoires Ruraux (Loi DTR), cet engagement permettra aux propriétaires mais également aux exploitants et aux structures de pratiques sportives ou de loisirs, de marquer leur implication dans la démarche.

Plus légère et rapide à mettre en œuvre que le contrat Natura 2000, cette charte listera ainsi un ensemble de recommandations -génériques ou par type de milieux (forêts, zones humides...)- portant sur des pratiques de gestion compatibles avec le Document d'objectifs... Et simple à appliquer, comme par exem-

ple : laisser quelques arbres morts en forêt, ne pas broyer le sous-bois etc.

En signant cette charte, chaque propriétaire s'engagera dès lors pour une durée de 5 ans ou 10 ans et bénéficiera en contrepartie d'une exonération de la Taxe Foncière Non Bâti.

Les propriétaires seront tenus informés du lancement de la charte et de la procédure à suivre par voie de presse (bulletins municipaux).



Marais de Mazerolles

Un Docob qui évolue

Lors de sa révision en 2009, le Document d'objectifs sera mis à jour et complété, de la façon suivante :

- Un cahier des charges type devra être rédigé pour chaque contrat Natura 2000, précisant l'objectif poursuivi, le contenu des engagements rémunérés, les habitats et espèces concernés...
- Une fiche Espèce, préconisant des mesures de gestion adaptées, sera réalisée pour la Bouvière, poisson d'intérêt communautaire dont la présence a été confirmée dans les douves de l'Hocmard en 2006.
- Le périmètre du site sera ajusté, pour intégrer des habitats et des espèces repérés hors de la zone actuellement définie.

Communiquer, informer, sensibiliser

Le projet Natura 2000 doit rassembler et mobiliser. Pour cela, il a besoin de se faire connaître. L'EDEN s'est donc engagé depuis plus de 3 ans dans une vaste campagne de communication, qui se décline à plusieurs niveaux.

Le syndicat mixte était ainsi présent sur plusieurs manifestations culturelles telles que Les Rendez-Vous de l'Erdre, la Journée du Patrimoine, les expositions Tous acteurs de l'eau et Préservons nos marais, les journées découvertes de Ferme en Ferme, le festival Art et Nature...

Il a également assuré des interventions pédagogiques auprès d'associations et d'étudiants ainsi que durant la Quinzaine de l'Environnement avec des conférences et des sorties terrain à l'appui.

Les élus, les acteurs concernés et les propriétaires sont enfin régulièrement informés de l'avancée du projet, grâce à

la lettre d'information La Feuille de l'Erdre et les bulletins municipaux des communes concernées. Sans oublier le site internet de l'EDEN qui propose le téléchargement du Document d'objectifs dans son intégralité et celui de la plaquette "L'Erdre ses marais : Natura 2000 au service de l'homme et de la nature" éditée en 2004 et synthétisant tous les grands enjeux du projet.

En préparation : une exposition d'une dizaine de panneaux d'information sur l'Erdre et ses Marais à destination des acteurs locaux (propriétaires, gestionnaires, élus, associations...) et du grand public. Ces panneaux seront exposés lors des diverses manifestations auxquelles participe le syndicat mixte EDEN et seront mis, gracieusement, à disposition des communes, des associations, des écoles...



31, 32 Quai de Versailles 44000 Nantes.
Tél : 02 40 48 24 42. Fax : 02 40 48 24 46
Email : syndicat-mixte-eden@wanadoo.fr
Site internet : www.eden-sur-erdre.fr

Partenaires financiers : DIREN Pays de la Loire, Conseil Général de Loire-Atlantique